

REUNION DU 24 MAI 2013

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 24 mai 2013
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM. MORAND ; BOUQUIN ; LABBÉ ; PERRUCHE ; FORTON ; MARTIN ;
DECHERF ; ORLAND ; REULÉ ; BERRUÉ ; LEFEBVRE.**

ABSENT EXCUSÉ : M. DE DREUZY

ABSENT : M. TERENCE ;

Monsieur DE DREUZY a donné pouvoir à M. HENRY

Au cours de sa séance, le Conseil :

VOTE à l'unanimité le lancement d'un appel d'offre en procédure adaptée pour la partie études et le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un chemin piétonnier rue de Villechaume ;

VOTE à l'unanimité le lancement d'un appel d'offre en procédure adaptée pour la partie études et le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension et le réaménagement de la partie existante ;

APPROUVE à l'unanimité la mise en place d'un défibrillateur près de la salle polyvalente ;

APPROUVE la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire pour 2014 ;

VOTE à l'unanimité sur le principe de gratuité et de réciprocité des frais de scolarité pour les communes membres de la Communauté de Communes du Canton de la Ferté Saint Aubin ;

AUTORISE M. le Maire de mettre en place la dématérialisation des actes et documents budgétaires et de signer la convention avec la Préfecture du Loiret ;

APPROUVE la décision modificative sur le budget eau 2013 ;

APPROUVE la décision modificative sur le budget assainissement 2013 ;

APPROUVE les avenants concernant les plus et moins-values sur le marché de travaux de rénovation de l'église Saint Jean Baptiste ;

VOTE à l'unanimité la mise à jour du régime indemnitaire pour les agents de catégorie C ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

- Qu'il y a lieu d'effectuer la réfection du sol du laboratoire de la boucherie. Ces travaux sont prévus lors de la fermeture annuelle de la boucherie et pour un montant de 3 654,69 € HT.
- La demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour l'aide au financement des travaux de rénovation de l'église n'a pas eu de suite favorable.

- La demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour l'aide au financement des travaux d'assainissement de la 4^{ème} tranche bis « rue de la Clairière » n'a pas eu de suite favorable.
- La Communauté de Communes de la Ferté Saint Aubin a informé M. le Maire du départ de l'entreprise LOGOTIER qui occupe les ateliers relais, Route de Souvigny sur la commune de Sennely, prévu pour le 5 août 2013 ;